

Dépôt au Gouvernement du Dominion pour la garantie des billets en circulation . . . . .	240,000.00	240,000.00	Edifices de la Banque et ameublement . . . . .	984,312.28	955,095.83
Hypothèques et autres sécurités, propriété de la Banque . . . . .	133,645.12	144,965.33	Autre actif . . . . .	22,539.14	26,508.06
Immeubles . . . . .	21,606.24	2,001.69		<u>\$52,865,687.15</u>	<u>\$49,541,955.27</u>

E. F. Hebden, gérant général.

## DISCUSSION

Le président félicita les actionnaires et la direction de la Banque des résultats très satisfaisants obtenus pendant l'année. "Je pense, dit-il, que c'est le meilleur rapport que la Banque ait jamais fourni". Il proposa alors, secondé par M. Jonathan Hodgson:

"Que le rapport des directeurs, tel que soumis et tel qu'il est, soit adopté et qu'il soit imprimé pour le distribuer aux actionnaires".

Il insinua qu'avant de faire cette motion, il répondrait avec plaisir à toutes questions qu'une quelconque des personnes présentes lui adresserait.

M. C. R. Black fit des questions au sujet de l'édifice de la Banque et de son ameublement, et le président y répondit d'une manière appropriée.

La motion pour l'adoption du rapport fut alors approuvée à l'unanimité.

Le gérant général, M. E. F. Hebden dit qu'il était très heureux qu'un rapport si satisfaisant pût être présenté et il fit remarquer que les conditions avaient été inaccoutumées au cours de l'année dernière, favorisant des taux d'une moyenne plus élevée, non seulement au Canada, mais jusque dans le Sud de la contrée. Ces conditions pourraient ne pas exister une autre année et il demanda aux actionnaires de ne pas s'attendre forcément à une répétition des conditions actuelles,

mais à se tenir prêts, s'il est nécessaire, à accepter quelque chose d'un peu moins favorable.

Le président. — Une résolution sera présentée à l'assemblée demandant que les actionnaires consentent à changer la date de l'assemblée annuelle et à la porter de juin à décembre. Presque toutes les banques aujourd'hui terminent l'année fiscale au 30 novembre ou au 31 décembre et tiennent leurs assemblées en décembre ou janvier, ce qui est beaucoup plus commode, parce que beaucoup de personnes désirent s'éloigner de la ville en juin, et surtout quand ces personnes doivent traverser l'Atlantique, car ce mois est le meilleur moment pour cela. Si le changement proposé pour ce règlement est approuvé, les directeurs élus à cette assemblée ne conserveront leur office que jusqu'à l'assemblée générale annuelle, en décembre prochain, et, après cette date, les assemblées annuelles auront lieu le troisième mercredi de décembre au lieu du troisième mercredi de juin, comme la chose a lieu actuellement.

Il fut alors proposé par M. C. R. Hosmer, secondé par M. Hugh A. Allan:

"Qu'il soit résolu que le règlement No 1 soit et est amendé par les présentes, en rayant le mot juin dans le dit règlement et en lui substituant le mot décembre".

La résolution a été unanimement adoptée.

MM. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs, un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir qu'ils ressentent tous à voir leur ami estimé, M. George Hague, l'ancien gérant général de la Banque assister à l'assemblée et à constater qu'il était en parfaite santé.

M. Hague exprima ses remerciements et complimenta les directeurs et l'administration de la position excellente dans laquelle se tient la Banque.

Le président remarqua que beaucoup des succès de la Banque étaient dus à ses officiers, aux hommes qui avaient en mains la partie exécutive du travail. Les directeurs pourraient leur donner des conseils, mais ce sont ces hommes qui ont à exécuter le travail.

Un vote de remerciements fut offert au président pour la manière dont il dirigea les procédures de l'assemblée.

Les scrutateurs rapportèrent alors que les messieurs suivants avaient été élus directeurs:

Sir H. Montagu Allan, MM. Jonathan Hodgson, Thos. Long, C. R. Hosmer, C. F. Smith, Hugh A. Allan, C. M. Hays, Alex. Barnet, Bryce J. Allan.

Le nouveau bureau des directeurs se réunit immédiatement après, et Sir H. Montagu Allan fut réélu président et M. Jonathan Hodgson, vice-président.

## MERCHANTS BANK OF CANADA

Cette banque a eu son assemblée générale annuelle, le 19 de ce mois, et c'est avec raison que le président, Sir H. Montagu Allan, a pu féliciter les actionnaires des résultats acquis pendant l'exercice qui a pris fin le 31 mai dernier.

Ces résultats, il les attribue à la situation favorable des affaires qui ont fait que les besoins d'argent ont été plus grands avec ce corollaire obligé que les taux de prêt ont été plus élevés. Dans ses remarques, le gérant général, M. E. F. Hebden, déclare que ces conditions favorables peuvent ne pas continuer au même degré et demande aux actionnaires de ne pas s'attendre nécessairement à une répétition d'un rapport aussi avantageux, mais de se préparer à accepter au besoin, quelque chose d'un peu moins favorable. Il faut dire d'ailleurs, avec le président, que l'état des affaires soumis à l'assemblée "est le meilleur que la

Banque ait jamais présenté" à ses actionnaires.

Les profits réalisés durant l'année ont été de \$961,660.06, représentant 16 p. c. du montant du capital.

Après avoir payé des dividendes au taux annuel de 8 p. c. sur le capital-actions et en tenant compte d'une somme de \$74,596.19 restant au crédit du compte de Profits et Pertes à la fin de l'exercice précédent, les profits ont été répartis comme suit: \$400,000 au Fonds de Réserve, \$100,000 pour amortissement des immeubles de la Banque, \$22,000 portés comme contribution au Fonds de Pension des Officiers et \$34,256.25 reportés à nouveau au crédit du compte de Profits et Pertes.

Le Fonds de Réserve s'élève maintenant à la grosse somme de \$4,000,000.

L'actif de la Banque des Marchands s'élevait au 31 mai à \$49,541,955.27 pour un passif envers le public de \$39,867,359.08.

Les excellents résultats de l'année ont été soulignés par l'ancien gérant général de la Banque, M. George Hague, que ses amis ont été heureux de complimenter sur sa santé et sa vigueur.

Comme l'a fait remarquer le président, une grande part du succès revient aux officiers de la Banque, qui sont chargés de l'exécution du travail; les directeurs peuvent les conseiller, mais les officiers sont ceux qui font le travail.

Comme on le verra dans le rapport d'autre part, une résolution demandant que l'assemblée générale des actionnaires ait lieu dorénavant le 3e mercredi de décembre a été votée à l'unanimité.

Pour sceller le fer dans le marbre, on peut faire un ciment composé de 30 parties de plâtre de Paris, 10 parties de maille de fer et une partie de sel ammoniac; on mélange le tout avec du vinaigre pour obtenir un état fluide. Comme le mélange durcit rapidement, il faut le préparer pour s'en servir immédiatement.